

HAWG est un groupe de travail qui réunit des organisations de solidarité internationale, des organisations religieuses, et des mouvements de lutte pour les droits de l'homme et la justice sociale, tous mobilisés sur les questions politiques entre les Etats-Unis et Haïti.

Adoption de la loi sur l'évaluation des progrès à Haïti, « Assessing Progress in Haiti Act », S. 1576

Il existe un manque de supervision indépendante quant au rôle du Gouvernement américain en Haïti. Le plus souvent, les informations cruciales qui permettraient d'améliorer et d'affiner la réponse humanitaire du Gouvernement américain ne figurent pas dans les rapports existants. Une législation bipartite a vu le jour pour mettre en place une plus grande responsabilité et fournir au Congrès de meilleurs outils pour remplir son mandat de surveillance. La loi sur l'évaluation des progrès à Haïti est déjà passée à la Chambre des représentants et introduite au Sénat. De nombreuses ONG qui travaillent en Haïti soutiennent ce projet de loi. Son adoption rapide au Sénat aurait pour résultat le recueil et la communication d'informations cruciales et en temps utile, afin d'aider à la planification et à la mise en œuvre des efforts américains de reconstruction à Haïti.

Plus particulièrement, cette loi stipule que tout organisme concerné doit fournir un rapport au Congrès concernant les questions cruciales qui n'ont pas été proprement abordées. Par exemple, ces deux domaines en particulier peuvent aider à réorienter l'aide américaine en Haïti :

- Elaboration de rapports pour déterminer « dans quelle mesure l'aide Américaine et internationale rejoint les priorités du Gouvernement haïtien. »
- Elaboration de rapports sur « les mécanismes de participation active de la société civile haïtienne, dont ses populations vulnérables... et des recommandations quant à l'amélioration de cette participation. »

La société civile haïtienne a été ignorée trop longtemps en ce qui concerne les efforts de reconstruction. Indépendamment du nombre de routes et d'hôpitaux construits, des institutions haïtiennes solides sont nécessaires pour un développement sain du pays, une fois que les donateurs et institutions internationales seront parties. Les exigences en matière de production de rapports définies par la loi sur l'évaluation des progrès en Haïti (« Assessing Progress in Haiti »), S.1576, permettront d'améliorer la capacité d'engagement des Etats-Unis auprès du gouvernement haïtien, ainsi que de construire des liens avec la société civile haïtienne pour une reconstruction durable incluant les acteurs locaux.

Pour plus d'informations, contactez les membres suivants :

Ian Schwab, American Jewish World Service, ischwab@ajws.org
Elise Young, ActionAid USA, elise.young@actionaid.org
Jasmine Huggins, Church World Service, jhugginscws@gmail.com
Shelley Moskowitz, UUSC, smoskowitz@uusc.org